

# NANCY

Aujourd'hui

**B**al tango, animé par l'association « Plaisir Tango », de 19 h à 22 h, à l'Auditorium de la Pépinière. Gratuit pour tous les amateurs de danse.

En vue

**Billy et les Double Face**

Concert de rock dans le parc Richard-Pouille à Vandœuvre-lès-Nancy, le dimanche 21 août, à 15 h. La formation dombasloise compte six membres : Alexis, à la guitare, Francis à la basse, Eric à la batterie, Alain aux claviers et Sylvain fait les chœurs.

A suivre

**Emile Friant inédit**

Du 4 novembre au 27 février, le musée des Beaux-Arts, place Stanislas, mettra en lumière des œuvres inédites du peintre lorrain.



Billet

Prête ton doudou !



■ Jusqu'à 300 peluches peuvent être apportées. Photo DR

Sortir son vieux nounours du placard pour l'exposer au grand public. C'est ce que propose le Muséum-Aquarium de Nancy (MAN) pour une nouvelle exposition animalière prévue en novembre à destination des 6-10 ans. Oursons, girafes, lapins, moutons, loups, bref, des peluches d'animaux sont recherchées. De préférence en bon état, pas trop machouillées... Qu'elles soient abandonnées, moins aimées, récentes ou vieilles, toutes ces peluches trouveront une nouvelle utilité en devenant objet d'expo.

« Cette future exposition va s'appeler "Moches, pas moches" et sera uniquement sur les animaux », explique Lucile Guittienne, directrice adjointe du MAN. « Elle permettra aux enfants

de s'interroger sur ce qui fait qu'un animal est laid, est-ce juste une histoire de point de vue, la façon dont il est présenté ?... » Depuis deux ans, le MAN s'attache à faire participer le public en l'associant à ses expositions, comme pour « Ces animaux qu'on mange », l'an dernier. Pour cette prochaine installation, petits ou grands sont invités dès maintenant à déposer leurs peluches à l'accueil de l'Aquarium, 34 rue Sainte-Catherine. Le prénom du propriétaire de la peluche restera accroché à la patte de l'animal qui retrouvera son foyer en 2017. Il pourra y avoir jusqu'à 300 peluches. De quoi construire une œuvre rigolote sur ce qui peut être considéré comme moche. Ou pas.

Corinne BARET

## « Non à la démolition »

Une soixantaine d'architectes, enseignants et historiens du patrimoine ont manifesté, hier matin, devant l'ancien magasin de fleurs Christophe.

**D**émolir un bâtiment comme celui-ci, c'est complètement irrationnel ! Je connaissais bien Maurice Baier, son architecte, nous enseignions ensemble à l'École des Beaux-Arts et je peux dire qu'il était tout à fait dans l'esprit de l'École de Nancy.

Christian François, l'architecte qui a transformé l'ancien hôpital militaire Sédillot en Hôtel du Département, ou encore conçu le siège de Bati-gère, rue des Carmes, est venu, mardi matin, comme une soixantaine d'autres architectes, enseignants, et historiens du patrimoine exprimer son opposition à la démolition programmée de l'ancien magasin de fleurs Christophe, avenue du Général-Leclerc. Tous ont rejoint le Comité de défense de ce bâtiment atypique constitué par Catherine Coley, Gilles Marseille, Nicolas Depoutot et André Vaxelaire, et soutenu par la DRAC, l'AMAL (Archives modernes de l'archi-



■ Les défenseurs du bâtiment conçu par Maurice Baier reviendront jeudi matin sur le site.

Photo Cédric JACQUOT

ture lorraine), ainsi que par Christian Debize, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Nancy.

**Nouvelle manifestation jeudi matin**

Réunis devant l'édifice entouré de palissades, les manifestants ont été rejoints par Marc Saint-Denis, conseiller municipal à Vandœuvre, dé-

sireux d'exprimer lui aussi son attachement à l'ancien de magasin de fleurs et à son architecte, Maurice Baier, décédé au début de l'année, auquel il a rendu un vibrant hommage. « Il est totalement impossible que ce bâtiment ne trouve pas d'avenir », insiste Gilles Marseille, maître de conférences à l'Université de Lorraine, Docteur en histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. « S'il semble austère vu de l'extérieur, à l'intérieur, il est vraiment exceptionnel. Il est dans le courant de l'architecture organique, par la recherche de fluidité des circulations, l'emploi de formes courbes et l'usage de matériaux naturels laissés bruts. On voit bien que Maurice Baier s'est inspiré des œuvres des architectes américains Frank Lloyd Wright et Bruce Goff. Nous avons aujourd'hui l'assurance que si ce bâtiment n'est pas démolit, il bénéficiera du label Patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle. » Ce que confirme Jean-Pierre Crevoisier, admi-

nistrateur de l'association AMAL. « On ne peut pas accepter que la municipalité laisse démolir un tel chef-d'œuvre. On engagera des discussions avec les associations, les professionnels pour lui redonner un nouvel emploi. » Pour que le grand public puisse prendre la mesure de ce patrimoine, Nicolas Depoutot, architecte, a pris soin de coller des photos montrant l'intérieur du bâtiment sur la palissade donnant sur l'avenue du Général-Leclerc.

Le comité de défense, par la voix d'André Vaxelaire, professeur émérite de l'École

nationale supérieure d'architecture, a promis « de ne rien lâcher pour empêcher la destruction du bâtiment », tout en soulignant qu'un courrier adressé à la ville et à la Métropole du Grand Nancy n'avait toujours pas reçu de réponse. Il a invité les défenseurs de l'ancien magasin de fleurs Christophe à revenir plus nombreux encore sur le site, jeudi matin. Le comité de soutien a, par ailleurs, lancé une pétition en ligne sur sa page Facebook « Nancy : Patrimoine moderne en extrême danger !!! ».

Jean-Christophe VINCENT

### La position de la ville

► La Ville de Nancy souligne, dans un communiqué, qu'elle « n'a jamais été propriétaire » du bâtiment et que son actuel propriétaire, l'organisme de logement social Batigère, à qui elle a accordé le permis de démolition, « a fait de nombreuses tentatives de cession et patiemment recherché une proposition de réutilisation des locaux vacants ». Elle poursuit : « Depuis 6 ans, la Ville de Nancy n'a pas non plus été contactée par un éventuel porteur de projet. Le dossier a été consciencieusement instruit selon la réglementation en vigueur s'appliquant aux sites qui ne sont ni répertoriés, ni classés, ni protégés. L'arrêté du 26 mai 2016 autorisant la démolition a été affiché en mairie, transmis en préfecture et n'a suscité aucune observation au titre du contrôle de légalité. Ce permis n'a fait l'objet d'aucun recours administratif et d'aucune procédure. Il est aujourd'hui définitivement purgé. Batigère peut donc légitimement le mettre en œuvre. »

### La réaction de Bertrand Masson

► Dans un communiqué, Bertrand Masson, conseiller municipal de Nancy, président du groupe « Nancy ville meilleure » évoque « une précipitation inutile » et demande « en urgence », que la destruction de l'ancien magasin de fleurs Christophe « soit immédiatement suspendue ». L'élu d'opposition demande aussi « une réunion de concertation avec le collectif d'architectes mobilisé sur ce dossier et, enfin, que le conseil citoyen soit saisi pour qu'il puisse émettre un avis, y compris sur l'usage à venir de ce bâtiment remarquable ».



La saison des mirabelles démarre



Pour votre marché champêtre, 2 adresses :

**La Ferme des Fruitiers COYVILLER**  
à 5 km de Saint-Nicolas-de-Port  
Tél. 03.83.46.74.55

**La Croix du Jard LAITRE-SOUS-AMANCE**  
à 6 km de Seichamps  
Tél. 03.83.31.02.33

Lundi : 14h-19h / Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h-12h / 14h-19h  
Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Nous cultivons aussi le sens de la proximité !

### Permanences sociales

**Défenseurs des droits :**

A la Maison de la Justice de Nancy (03.83.97.03.11), de Vandœuvre (03.83.55.10.34).

**Consultation conjugale et médiation familiale :**  
03.83.32.96.06  
ou 06.67.00.43.24.

**Droits du piéton :** 03.83.32.94.72.

**Alcooliques anonymes Nancy :** 09.69.39.40.20.

**Alma Lorraine :** Allô maltraitance personnes âgées et/ou handicapées 03.83.32.12.34.

**SOS Amitié :** 24 h/24

ou 03.83.35.35.35.

**Favec 54,** veufs, veuves et parents d'orphelins :

03.83.30.13.47.

**Association paralysés :** 03.83.32.35.20.

**ASP Accompagner :** 03.83.85.98.41.

**Deuil accueil :** 06.70.10.93.27.

**Aides :** 03.83.35.32.32.

**Narcotiques Anonymes Nancy :** 06.58.72.48.26.

**Aldav déficients visuels :** 03.83.32.08.50.

**Info allaitement :** 03.83.35.00.42.

**Unafam**

(troubles psychiques) : 03.83.53.26.57.

**CIDFF** (centre d'information sur les droits des Femmes et des familles) : 03.83.35.35.87

## Foot vétérans Bientôt le challenge Patrick-Collot

Le 19<sup>e</sup> challenge Patrick-Collot, qui rassemble des équipes de vétérans sur les pelouses du stade Léo-Lagrange de Tomblaine, se déroulera, le dimanche 28 août, de 9 h 30 à la fin de l'après-midi.

Ce challenge de l'amitié du monde du football rend hommage à Patrick Collot, fils d'Hervé Collot, responsable des équipes jeunes à l'ASNL, disparu tragiquement.

Il rassemble, sous l'égide du club tomblainois, le GSAT, des équipes vétérans qui viennent parfois de loin, par amitié pour Hervé Collot, ainsi que des anciens du FC Nancy, réunis par le même but de mémoire et d'amitié.

C'est une fête du football, mais aussi du souvenir et des anciens. Cette année, seront encore présents Chevalier, Valenteck, Piantoni et quelques autres.

Lors des premières éditions de ce challenge, une équipe des anciens du FC Nancy chaussait les crampons mais, depuis quelques années, ils y ont renoncé, le poids des ans se faisant un peu trop sentir. Sont invités aussi quelques joueurs pros de l'ASNL, mais il n'y a en-

core à ce jour aucune certitude.

Cette année, pour cause de réfection de l'un des deux terrains en pelouse du stade Léo-Lagrange, un seul des deux terrains est disponible, c'est pourquoi le tournoi ne comportera que six équipes mais les matches dureront 30 minutes au lieu de 20.

Équipes vétérans présentes le 28 août : Saulxures, Longeville-lès-Saint-Avold, Montois, Tomblaine, Blénod et Amitiés.

Début des rencontres à 9 h 30, finale prévue vers 15 h 45 - 16 h.



■ Hervé Collot sera présent avec toute la famille.

## Amicale Vacances des retraités de la gendarmerie Une semaine dans les Hautes-Alpes



■ Une belle semaine pour l'Amicale des retraités, veuves et orphelins de la gendarmerie.

Cinquante-trois membres de l'Amicale des retraités veuves et orphelins de la Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle ont passé huit jours dans les Hautes-Alpes.

Au cours de leur périple, ils ont visité plusieurs musées

retracant la vie d'autrefois dans les villages.

Ils sont allés à Saint-Véran, plus haut village d'Europe, puis à Briançon, Embrun, au lac et au barrage de Serre-Ponçon, au jardin botanique du col du Lautaret.

Ils ont beaucoup apprécié les produits locaux.

La prochaine sortie est prévue le 1<sup>er</sup> octobre en Alsace.

► Pour rejoindre l'Amicale, et profiter des sorties ou voyages organisés tout au long de l'année, prendre contact avec M. Le Métayer, tél. 03.83.21.92.38.

### Nous contacter

**Siège social, Houdemont :**  
standard : 03.83.59.80.54

**Rédaction de Nancy**

4, rue des Carmes

Tél. 03.83.59.03.60

lredadancy@estrepublikain.fr

**Publicité :** 03.83.59.88.15

lpublicitehd  
@estrepublikain.fr

**Abonnements :**

tél. 0 809 100 399 service

gratuit + prix d'appel.

lerabonnement

@estrepublikain.fr

**Insérer une petite annonce :**  
tél. 03.83.59.08.07.

**Annonces légales :**  
tél. 03.83.59.09.32.

**Avis de décès :**  
tél. 03.83.59.08.49.